Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 085-218502680-20261026-20261011-DE

République Française
Département VENDÉE
Commune de Saint Révérend

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2026

Référence
20261011

Objet de la délibération
Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	19

Date de la convocation
20/10/2026

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 30/10/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026 et le 26 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de AUGUIN Maryse, Maire

Présents : Mme AUGUIN Maryse, Maire, Mmes : BREMOND Morgane, BRENON Valérie, JOUBERT Marie-Thérèse, MICHON Magali, PROUTEAU Sabrina, PROUX Nathalie, THOMAZEAU Stéphanie, MM : BONNIN Frédéric, CHATELIER Franck, HUBERT Yan, JOUBERT Corentin, MASSIOT Bernard, RICHARD Emmanuel, SCHLOSSER Jean-Jacques

Excusés ayant donné procuration : CHOPIN Éric donne pouvoir à AUGUIN Maryse, DOUCHET Mickaël donne pouvoir à PROUTEAU Sabrina, CHOPIN Mélina donne pouvoir à CHATELIER Franck et JOUBERT Malika donne pouvoir à BRENON Valérie

A été nommée secrétaire : RICHARD Emmanuel

Objet de la délibération : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1 relatif à la création des emplois par l'organe délibérant ;

Considérant que la mise à jour du tableau des effectifs doit intervenir à chaque création, modification ou suppression d'emploi permanent afin de refléter fidèlement la situation administrative et budgétaire de la collectivité ;

Considérant que cette actualisation est nécessaire afin de garantir la légalité des recrutements, d'assurer la transparence budgétaire et de faciliter la gestion des carrières des agents ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer et de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil municipal décide :

D'APPROUVER le tableau des effectifs actualisé de la commune de Saint-Révérend comme suit :

Mise en ligne le : 30/10/2026 13:41 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Révérend
https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/85353

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 085-218502680-20261026-20261011-DE

Filière administrative

Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire	Situation
Rédacteur	B	35h00	Titulaire
Adjoint administratif	C	35h00	Poste vacant
Adjoint administratif	C	35h00	Titulaire
Adjoint administratif	C	28h00	Poste vacant

Filière technique

Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire	Situation
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	35h00	Titulaire
Adjoint technique	C	35h00	Poste vacant
Adjoint technique	C	35h00	Poste vacant
Adjoint technique	C	35h00	Stagiaire
Adjoint technique	C	35h00	Contractuel

Filière animation

Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire	Situation
Adjoint d'animation	C	8h00	Contractuel

DE DIRE que ce tableau des effectifs se substitue à toute version antérieure à compter de la présente délibération ;

DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des emplois inscrits au tableau des effectifs sont prévus au budget communal ;

D'AUTORISER Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site : **www.telerecours.fr***

Mise en ligne le : 30/10/2026 13:41 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Réverend
https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/85353

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 085-218502680-20261026-20261011-DE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/10/2026

Le secrétaire de séance
Emmanuel RICHARD

Le Maire
Maryse AUGUIN

MAIRIE DE ST-REVEREND
VENDEE

Mise en ligne le : 30/10/2026 13:41 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Révérend
https://www.mairie-saintreverend.fr/documents_administratifs/85353